

# JOURNAL

DE

## FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU JEUDI, 9 FEVRIER 1797.

*Extrait d'une lettre de Philadelphie, le 8 Décembre.*

Hier à Midi, le nouveau chef du congrès, M. Adams, se transporta, à la tête du sénat en corps, au palais du gouvernement, et remit à M. Washington, une adresse de remerciemens.

Le décret du directoire françois, qui ordonne de laisir les navires américains, malgré la neutralité du pavillon et la teneur expresse du traité, a causé beaucoup de mécontentement; et le ton sur lequel étoit conçu le mémoire de Mr. Adet, a ajouté à cette sensation générale. Dans plusieurs de nos papiers publics, l'on n'a pas craint d'en censurer le langage, comme insultant, et d'exprimer ce qu'on y nommoit *l'indignation nationale*.

*Extrait des Nouvelles de Londres, du 27 Janvier.*

L'esprit de mutinerie qui existe depuis quelque temps parmi les troupes angloises au Bengale, et les dernières nouvelles qu'on en a reçues, ont déterminé le ministère à engager le marquis de Cornwallis à retourner aux Indes: ce seigneur qui a régi ces vastes domaines avec tant de sagesse, a consenti à s'en charger de nouveau et partira incessamment. On ignore encore qui doit le remplacer comme grand-maitre d'artillerie. On nomme le comte Moira.

La frégate la *Révolutionnaire* a apporté des dépêches de Sir John Jervis. La *Blanche*, et une autre frégate Angloise, ayant rencontré 4 frégates françoises, en avoient pris deux; mais l'escadre Espagnole étant survenue, elles ont été obligées d'abandonner leurs prises pour se sauver.

Un événement très-intéressant pour l'Angleterre, c'est la nomination de MM. Adams et Pinckney, l'un à la Présidence, l'autre à la Vice-présidence des Etats-Unis d'Amérique. Tous deux passent pour être favorablement dis-

posés pour la Grande-Bretagne, au lieu que M. Jefferson étoit présumé incliner pour la France.

Le gouvernement vient d'émettre de nouveaux billets de l'échiquier pour 5 millions sterling. Une de nos premières maisons de commerce les escompte à  $1\frac{1}{2}$  pour cent.

Suivant une lettre du Cap françois en date du 19 Octobre, la frégate françoise, la *Railleuse*, a fait voile pour la France avec les députés de cette isle à l'assemblée nationale; de ce nombre sont le général Lavaux & City-Thomony, nègre. Santhanax qui devoit être du voyage, a changé tout d'un coup de résolution, sans qu'on en sache le motif; on croit que les membres du comité colonial sentant qu'ils ne possédoient pas la confiance de leurs concitoyens, l'ont engagé à rester. Les brigands ont fait dernièrement une forte attaque sur le Port de Paix, mais ils n'ont pu l'emporter, ils ont brûlé toutes les plantations des environs.

C'est à tort que nos journaux ont annoncé que S. M. faisoit présent à S. M. Impériale d'une étoile de diamans & d'une épaulette. Ce présent destiné par S. M. l'Impératrice de Russie à S. A. R. l'Archiduc Charles, a été remis au Comte de Woronzow, ambassadeur de Russie.

*De Vienne, le 1er Février.*

C'est à tort que l'on avoit annoncé le départ de M. de Mack pour Lisbonne; ce général est encore ici. Comme le conseil de guerre vient de proposer de lui donner un commandement à l'armée d'Italie, il se pourroit qu'on déclinât la demande faite par la cour de Portugal, ou qu'on envoyât un autre général à la place.

La république de Venise vient aussi de témoigner le désir d'avoir un de nos généraux pour commander les forces de terre.

*Extrait des Nouvelles de Paris, des 29 & 30 Janvier.*

L'attentat commis sur M. Pondelin rédacteur du *Courier Républicain*, fait le sujet de toutes les conversations dans les cercles et dans les cafés. Ce journaliste vient de dresser plainte devant le juge de paix de la section du Luxembourg, qui a promis de poursuivre vigoureusement cette

affaire. En attendant, les journaux de l'opposition tonnent avec force contre les auteurs de cet assassinat et leurs instigateurs. Le rédacteur de la *Quotidienne* expose avec cette énergie dont toutes les productions portent l'empreinte, les circonstances qui rendent cet événement atroce : „Si M. Poncelin, dit-il, eût été assassiné dans la forêt de Bondy, on auroit accusé les voleurs de grand chemin; mais c'est le Luxembourg, c'est un ayle qui doit être sacré, c'est le sanctuaire de l'autorité qui doit protéger le foible contre le fort, qu'on choisit pour commettre un horrible assassinat! C'est sur le parquet de Barras qu'on répand le sang d'un françois; et l'on ne craint pas même que les cris des victimes réveillent les directeurs dans leur palais! Toute cette trame présente un affreux mystère de brigandage et de perfidie.,,.....

La *Clef du Cabinet* nous dit aujourd'hui qu'il est arrivé le 28 un courrier dépêché par le gouvernement anglois; le nouveau journaliste en conclut que l'on désire vivement la paix à Londres... Une autre feuille dit que le directoire, aussitôt la nouvelle des succès remportés en Italie, a envoyé un courrier à Vienne, pour renouveler les propositions de paix.

Plus le moment des élections approche, plus la fermentation redouble dans les départemens. Les jacobins emploient tous les moyens pour obtenir le dessus, afin de dominer dans ces assemblées. Nos journaux sont remplis de nouvelles scènes qui ont eu lieu entre les terroristes et ceux que ces derniers appellent royalistes. A Arles, et à Tours, il y a eu des voies de fait et le sang a été répandu. Suivant les lettres de Toulouse, le 17 Janvier, cette ville a été le théâtre d'un horrible désordre; le spectacle a été ensanglanté par les anarchistes. On donnoit la *Pauvre Femme*; l'actrice qui jouoit ce rôle a été assaillie à coups de pierres, en paroissant sur la scène: les spectateurs qui ont voulu réprimer cet excès d'audace, ont été eux-mêmes assassinés à coups de bâton et de sabre. Trois citoyens ont péri, et soixante ont été blessés. Le 21 Janvier, le même parti s'est rassemblé, et à la suite d'un banquet, ces hommes yvres de vin et de fureur ont couru la ville hurlant ces mots: *mort aux chouans*; entre autres violences, ils ont poursuivi à coup de pierres le citoyen Mazade, membre du conseil des anciens, et l'ont blessé ainsi que sa femme.

Ces événemens dont un membre a fait le récit hier au conseil des 500, ont donné à de vifs débats où les montagnards se sont fortement prononcés. (*Nous en parlerons demain.*)

L'armée des jacobins commence à quitter ses

cantonniemens et à ouvrir la campagne; ceux qui sont au Nord, vont au Midi; ceux qui sont au Midi, vont au Nord: les éclaireurs arrivent déjà à Paris, et se mettent, dit-on, aux ordres de Santerre qui a repris, depuis quelques jours, son uniforme d'insurrection: ils mettent nombreuse garnison dans toutes les grandes villes: ils ont une armée d'observation et des camps volans dans les environs de Lyon, sous les ordres des nommés *Fanter*, *Delricux* et compagnie. Le quartier-général est à Vendôme; on désigne déjà leurs généraux de brigade et de division; les honnêtes gens ne sauroient trop surveiller leurs exécrables complots. (*Quotidienne*).

*Lettre du général Buonaparte au directoire exécutif.—*  
*Du quartier-général de Verone le 29 Nivôse*  
(18 Janvier).

Citoyens Directeurs! Je m'étois rendu à Bologne avec deux mille hommes, afin de chercher, par ma proximité, à en imposer à la cour de Rome, & lui faire adopter un système pacifique dont cette cour paroît s'éloigner de plus en plus depuis quelque tems. J'avois aussi une négociation entamée avec le grand duc de Toscane, relativement à la garnison de Livourne, que ma présence à Bologne termineroit infailliblement.

Mais le 18 Nivôse (7 Janv.), la division ennemie qui étoit à Padoue se mit en mouvement; le 19, elle attaqua l'avant-garde du général Augereau qui étoit à Bévilacqua, en avant de Porto-Legnago. Après une escarmouche assez vive, l'adjudant-général Dufaux, qui commandoit cette avant-garde, se retira à Saint-Zéno, & le lendemain à Porto-Legnago, après avoir eu le tems, par sa résistance, de prévenir toute la ligne de la marche de l'ennemi.

Je fis passer aussitôt sur l'Adige les deux mille hommes que j'avois avec moi à Bologne, & je partis immédiatement après pour Vérone.

Le 23 (2), à six heures du matin, les ennemis se présentèrent devant Vérone, & attaquèrent l'avant-garde du général Masséna, placée au village de Saint-Michel. Ce général sortit de Vérone, rangea sa division en bataille, et marcha droit à l'ennemi, qu'il mit en déroute, lui enleva trois pièces de canon, & lui fit six cents prisonniers. Les grenadiers de la 5e. enlevèrent les pièces à la bayonnette; ils avoient à leur tête le général Brume, qui a eu ses habits percés de sept balles.

Le même jour & à la même heure, l'ennemi attaqua la tête de notre ligne de Montebaldo, défendue par l'infanterie légère du général Joubert; le combat fut vif & opiniâtre; l'ennemi s'étoit emparé de la première redoute, mais Joubert se précipita à la tête de ses cavabiniers, chassa l'ennemi, qu'il mit en déroute complète, & lui fit cent dix prisonniers.

Le 24 (13), l'ennemi jeta brusquement un pont à Anguini, & y fit passer son avant-garde, à une lieue de Porto-Legnago; en même tems, le général Joubert m'instruisit qu'une colonne assez considérable filoit par Montagna, & menaçoit de tourner son avant-garde à la Corona. Différens indices me firent connoître le véritable projet de l'ennemi, & je ne doutois plus qu'il n'eût envie d'attaquer, avec ses principales forces, ma ligne de Rivoli, & par-là d'arriver à Mantoue: je fis partir dans la nuit la plus grande partie de la division du général Masséna, & je me rendis moi-même à Rivoli, où j'arrivai à deux heures après-midi.

Je fis aussitôt reprendre au général Joubert, la position

intéressante de Saint-Marco; je fis garnir le plateau de Rivoli d'artillerie, & je disposai le tour, afin de prendre, à la pointe du jour, une offensive redoutable, & de marcher moi-même à l'ennemi. A la pointe du jour, notre aile droite & l'aile gauche de l'ennemi se rencontrèrent sur les hauteurs de Saint-Marco; le combat fut terrible & opiniâtre. Le général Joubert, à la tête de la 33<sup>ème</sup>, soutenoit son infanterie légère que commandoit le général Vial. Cependant M. Alvinzy qui avoit fait ses dispositions le 24, pour enfermer toute la division du général Joubert, continuoit d'exécuter son même projet; il ne se doutoit pas que pendant la nuit j'y étois arrivé avec des renforts assez considérables pour rendre son opération, non seulement impossible, mais encore désastreuse pour lui. Notre gauche fut vivement attaquée, elle plia, & l'ennemi se porta sur le centre. La 14<sup>ème</sup> demi-brigade soutint le choc avec la plus grande bravoure. Le général Berthier, chef de l'état-major, que j'y avois laissé, déploya dans cette occasion, la bravoure dont il a fait si souvent preuve dans cette campagne. Les Autrichiens, encouragés par leur nombre, redoublaient d'efforts pour enlever les canons placés devant cette demi-brigade; un capitaine s'élança au-devant de l'ennemi, en criant: 14<sup>ème</sup>, laissez-vous prendre vos pièces? En même tems, la 32<sup>ème</sup>, que j'avois envoyé pour rallier la gauche, paroit, reprend toutes les positions perdues, & conduite par son général de division Massena, rétablit entièrement les affaires. (La suite à demain.)

*De Berlin, le 31 Janvier.*

M. Roux, secrétaire de légation prussienne, est de retour de Paris. L'on dit qu'il a été envoyé ici pour différens objets très importants, et qu'après un court séjour à Berlin, il retournera à son poste.

M. le baron de Waiz d'Eschen, ministre d'Etat de Hesse-Cassel, est reparti hier d'ici pour Cassel, pour prendre différentes mesures relatives au mariage du Prince héréditaire, qui est fixé au 20 du mois prochain.

*De la Haye, le 31 Janvier.*

L'assemblée nationale batave a mis en commission, dans sa séance d'hier, les articles, qui restoient encore à discuter, de la déclaration des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen: Après quoi, passant aujourd'hui au Titre III. du nouveau projet de constitution, qui traite du pouvoir législatif, il y a eu de grandes discussions sur la question des deux chambres: Quelques membres, qui déjà précédemment avoient montré préférer la constitution françoise de 1793 à celle de 1795, insistèrent encore aujourd'hui sur les mêmes principes. Mais une très grande majorité s'est déclarée pour le système des deux chambres, qui à l'appel nominal a été adopté à la pluralité de 86 contre 16 voix: L'une de ces chambres sera nommée la grande chambre, l'autre la chambre des anciens etc.

*Extrait d'une lettre de Bruxelles, du 29 Janvier.*

L'on sera peut être curieux de savoir de quelle manière le ministre Bénézech a fait son

entrée; la voici: L'on avoit fait venir depuis le 26, deux régimens de cavalerie pour renforcer notre garnison. Le 27 au matin, toutes les troupes étoient sous les armes en grande tenue; l'infanterie rangée en haie dans les rues où le ministre devoit passer; deux régimens de chasseurs à cheval, un de dragons et des canonniers à cheval étoient allés à la rencontre du ministre. Toutes les autorités civiles et militaires en grand costume l'attendoient pour le complimenter. Arrivé devant la porte, plusieurs décharges d'artillerie annoncèrent le moment de l'entrée. Le cortège n'étoit rien moins que modeste; il consistoit en un grand nombre de voitures, dont quatre voitures à six chevaux, dans une desquelles étoit Bénézech avec sa famille; mille hommes de cavalerie ouvraient et fermoient la marche, ayant tous les généraux à leur tête. C'est dans cet ordre que le ministre arriva à l'hôtel d'Angleterre. Il fit jeter par les fenêtres quelque argent au peuple. Quant à l'objet de la mission de ce personnage, ses instructions publiques portent, qu'il doit tout régénérer dans la Belgique: l'agriculture, les arts, le commerce et la marine; certes il aura pour cela une ample besogne. Au surplus, il est certain que Bénézech a des instructions particulières du directoire, dont on ignore absolument le contenu. — Le directoire exécutif a pris un arrêté par lequel il donne pouvoir aux généraux et commissaires ordonnateurs des armées du Rhin, de faire toute espèce de réquisitions dans les 9 départemens réunis et dans les pays conquis entre Meuse et Rhin. En conséquence, le commissaire ordonnateur de l'armée de Sambre et Meuse, Langt, vient d'ordonner une énorme réquisition de subsistances dans ce pays, afin de remplir les magasins pour la campagne prochaine. Le seul département de la Dyle doit fournir pour sa part, 100 mille quintaux de foin; 80 mille quintaux d'avoine; 18 mille quintaux de froment et 6 mille de seigle. Les autres 8 départemens doivent fournir des vivres à proportion. Tout cela sera payé aux propriétaires, non pas en argent, mais en récépissés qui ne pourront servir qu'à acquitter les contributions. Ceux des contribuables qui n'auront pas fourni leurs quotes-parts dans le délai de 8 jours, seront mis à exécution militaire, sans que le pouvoir civil puisse se mêler de ces affaires.

Une de nos feuilles assure que les divisions de Championnet & Bernadotte, n'iront point en Italie, mais qu'elles prendront des quartiers d'hiver dans la Lorraine & les trois Evêchés. L'on va les équiper à neuf; & comme elles ont beaucoup souffert dans la dernière campagne, on y incor-

portera 7 à 8 cents recrues, venant de l'intérieur de la France.

D'après toutes les nouvelles que l'on reçoit des différentes parties des départemens réunis, les habitans mettent peu ou même point du tout d'empressement à se faire inscrire pour les élections.

*Autre lettre de Bruxelles, du 30 Janvier.*

Le ministre de l'intérieur s'est rendu, en grand costume, à la séance publique de l'administration départementale. Il y a développé, dans un discours très éloquent, les grands objets de sa mission. Le plus remarquable est celui de redresser les abus de pouvoir que se sont permis quelques membres des autorités constituées. Il paroît en effet que Bénézech a pris fortement à cœur cette base essentielle de la prospérité publique, car il a déjà destitué le président de l'administration de notre département, et il se prépare à réformer encore d'autres fonctionnaires qui ont perdu, à plus d'un juste titre, la confiance des administrés. Le ministre va partir sous peu de jours, pour visiter les principales villes de nos départemens; il s'arrêtera surtout à Anvers, et y examinera les travaux du port. Des ingénieurs et marins d'un rare mérite ont devancé Bénézech à Anvers, où il doit les employer. La plupart des départemens réunis ont envoyé ici des députations, chargées de complimenter le ministre.

L'administration de celui de la Dyle a protesté formellement contre la réquisition du commissaire ordonnateur en chef Luuyt (& non Langt) & a arrêté de se plaindre au corps législatif & au directoire, de cet acte inconstitutionnel.

Le général Beurnonville arrivera ici ce soir, avec plusieurs autres officiers généraux.

*Extrait d'une lettre de Coblenz, du 27 Janvier.*

Le règne du commissaire Bella a enfin cessé: Un nouveau directeur et commissaire du gouvernement, nommé Holz, est déjà arrivé à Trèves. On assure qu'il va à son tour changer entièrement le mode de justice et d'administration établi il n'y a pas longtems par Bella: La modi-

que pension des membres du clergé est payée en ce moment en grains ou en bois. On leur compte le quintal de grains à 12 liv. Les habitans de la campagne sont surtout le plus vexés dans nos malheureuses contrées; tout le fardeau de la guerre tombe uniquement sur eux, et jusqu'ici toutes les démarches qu'on a faites près de nos gouvernans, ont été infructueuses.

*De Cologne, le 31 Janvier.*

Le général Hoche est attendu ici d'un moment à l'autre, pour prendre le commandement de l'armée de Sambre et Meuse. Si l'on en veut croire des avis de l'intérieur de la France, l'armée des côtes de l'Océan doit se rendre sur le Rhin.

Notre municipalité a envoyé, dimanche dernier, 600 travailleurs à Duffeldorff et Kaiserswerth; la bourgeoisie doit les nourrir.

*De la Sisse, le 30 Janvier.*

Environ 22 mille hommes de l'armée française du Rhin, sont en marche par la Franche-Comté et la Savoie pour se rendre en Italie. L'on apprend aussi que d'autres troupes sont en mouvement de l'intérieur de la France pour la même destination.—Suivant les lettres de l'Italie, il paroîtroit que Buonaparte veut porter un corps nombreux contre le corps-d'armée du St. Siège, rassemblé dans la Romagne, afin de s'emparer de cette province.

*De Strasbourg, le 2 Février.*

L'armée de Sambre et Meuse a quitté Kaiserslautern; cette ville est maintenant occupée par l'armée de Rhin et Moselle, qui s'étend le long du Rhin jusqu'à Spire. Le quartier-général est toujours à Schitigheim. Moreau est parti hier pour Coblenz; l'on dit qu'il gardera le commandement en chef des armées du Rhin, et que Hoche commandera sous lui.

(Gaz. de Strasbourg.)

## AVERTISSEMENT.

Il se vend ici, en caisses de 50 bouteilles du vin rouge de Bordeaux excellent, ainsi que du très bon vieux vin de Grave blanc, première qualité & des meilleures campagnes de Bordeaux. S'adresser Lett. I, No. 149 rue dite Kornmarck.

\*\*\* M. l'abbé Aumont prie M. l'abbé Le Tellier, de Frené Lamese, diocèse de Sées en Normandie, de lui donner de ses nouvelles à Erlangen, en Franconie.

\*\*\* M. J. B. Patin de Mesnil-Daben en Artois, est prié d'écrire de suite à son confrère Pierre, qui a quelque chose d'intéressant à lui communiquer, au Chapitre-Noble de Clarholtz en Westphalie par Paderborn.

\*\*\* M. le comte d'Altier est prié de donner son adresse à M. Bouler, chez M. Job. Daniel Köhler, marchand Epicier, vis-à-vis le corps de garde des canoniers, à Francfort sur-le-Mein; il a quelque chose d'intéressant à lui communiquer.

\*\*\* On prie M. Jean Pfeiffer, natif de Savre-Louis, Provincial des Augustins de France, de donner son adresse au Bureau de ce Journal.